



Politique pétrolière suisse

Objectif: réduire la consommation

1. Le marché pétrolier suisse
2. Politique visant à réduire la consommation d'énergie fossile
3. Domaine des carburants
4. Domaine des combustibles
5. Perspectives énergétiques 2035
6. Remarques finales



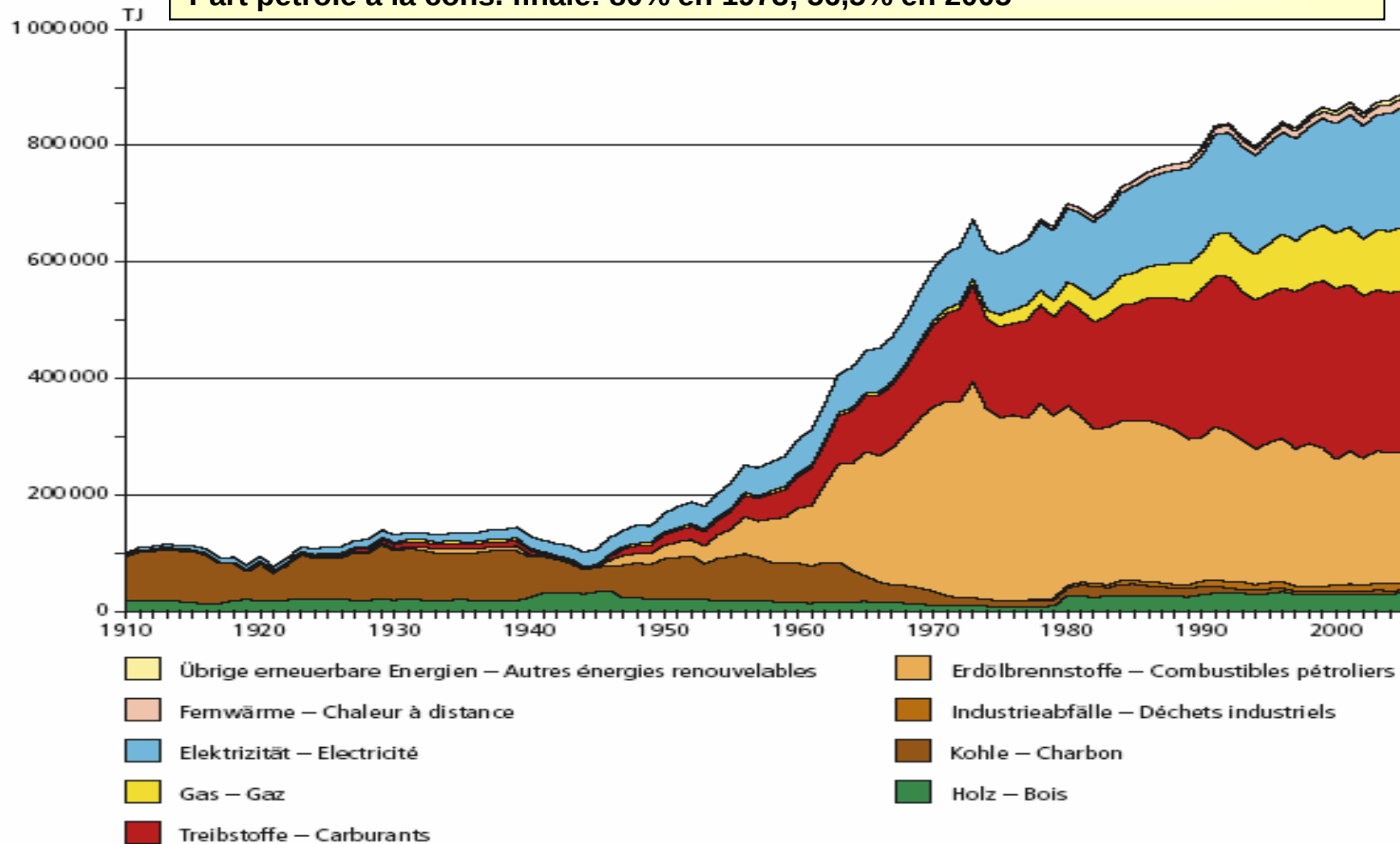
Politique pétrolière suisse

1. Le marché pétrolier suisse



Consommation finale d'énergie 1910-2005 selon les agents énergétiques (SGSE 2005, fig. 1)

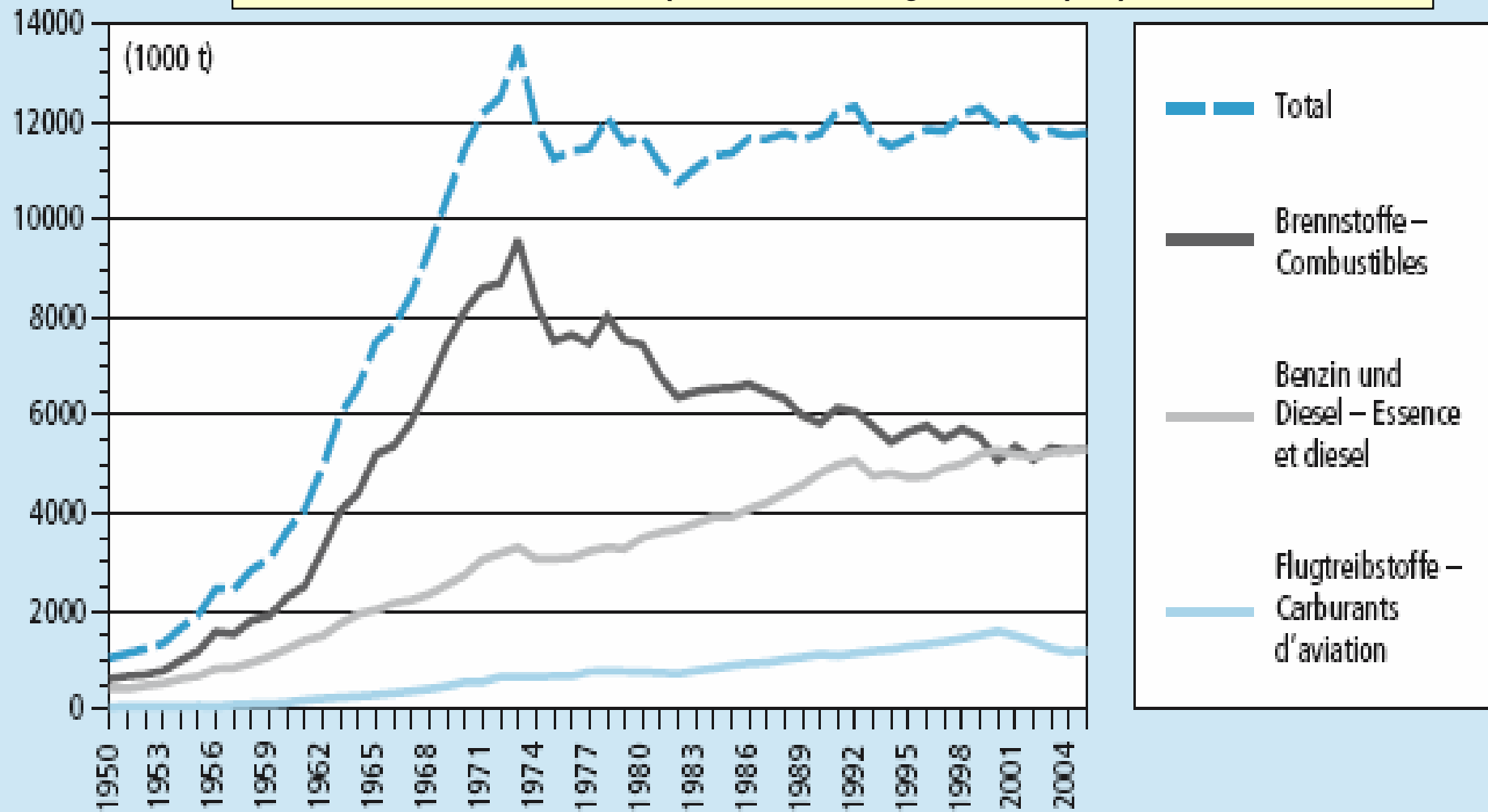
Energie: 1975 -2005: + 46% (75-90: +1,8%/an; 90-05: +0.7%/an)
Pétrole: +/- stable dès 1975 à env. 12 mio. t/an (0,25 mbj = 0,3% cons. mondiale)
Part pétrole à la cons. finale: 80% en 1973; 56,5% en 2005





Évolution de la consommation finale de produits pétroliers

Combustibles: 1973 -2005: -40%; part: à la cons. pétrolière: 1973: 69%; 2005: 45%
(Gaz: consommation x11; bois: x3; CAD, déchets ind., géothermie, biogaz etc.)
Carburants: 1973 -2005: +68% (= 96,4% de l'énergie de transport)





Consommation finale de produits pétroliers (en 1000 t)

Essence: recul depuis 2000: -10% (-2%/an)

Diesel: forte hausse depuis 1997: +54% (+5,5%/an)

Carburants routiers: stabilité depuis 2000

(Carb. d'aviation: Kloten, 2000-2003, -17% mouvements d'avions. En Suisse, en plus du 11.09.01, de la guerre en Irak et du SRAS: affaire Swissair)

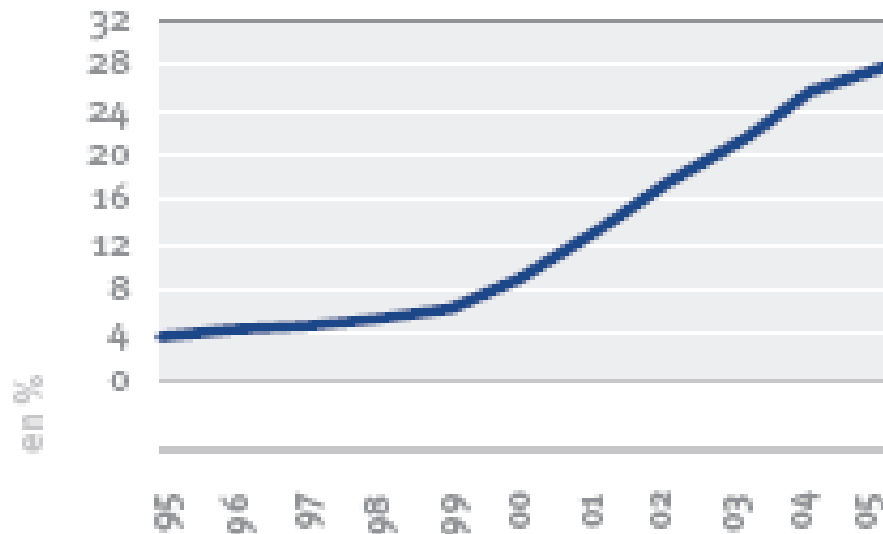
Jahr	Heizöl extra-leicht	Heizöl mittel und schwer	Benzin ²		Flugtreib-stoffe ²	Dieselloil ²	Petrolkoks ²	Übrige energet. Erdölprodukte ⁴	End-verbrauch
Année	Huile extra-légère	Huile moyenne et lourde	Total	davon unverbleit ²	Carburants d'aviation ²	Carburant diesel ²	Coke de pétrole ³	Autres produits pétroliers énergétiques ⁴	Consommation finale
			Essences ²	dont sans plomb ²					
1973	7 039	2 472	2 503	—	657	789	—	83	13 543
1975	6 224	1 209	2 444	—	663	621	—	86	11 247
1980	6 204	1 084	2 744	—	768	759	70	90	11 719
1985	5 912	506	3 058	243	883	861	25	117	11 362
1986	5 898	603	3 197	621	930	896	36	106	11 666
1987	5 666	687	3 298	898	957	925	25	102	11 660
1988	5 470	749	3 429	1 250	1 019	981	35	98	11 781
1989	5 218	628	3 539	1 566	1 062	1 036	59	92	11 634
1990	5 236	458	3 702	1 885	1 118	1 117	40	98	11 769
1991	5 599	422	3 856	2 215	1 083	1 133	28	114	12 235
1992	5 567	409	3 995	2 590	1 142	1 098	9	103	12 323
1993	5 296	349	3 705	2 712	1 181	1 057	32	99	11 719
1994	4 953	362	3 703	2 924	1 212	1 121	42	102	11 495
1995	5 191	332	3 590	3 006	1 278	1 141	36	102	11 670
1996	5 376	269	3 682	3 223	1 320	1 071	30	106	11 854
1997	5 150	237	3 823	3 460	1 367	1 113	8	126	11 824
1998	5 331	252	3 851	3 590	1 425	1 157	13	134	12 163
1999	5 192	208	3 979	3 821	1 517	1 227	15	145	12 283
2000	4 803	146	3 983	3 983	1 582	1 307	16	129	11 966
2001	5 043	195	3 873	3 873	1 492	1 330	12	121	12 066
2002	4 836	120	3 795	3 795	1 380	1 377	20	134	11 662
2003	5 092	129	3 776	3 776	1 241	1 460	6	116	11 820
2004	5 001	151	3 708	3 708	1 171	1 568	24	113	11 736
2005	5 051	119	3 595	3 595	1 186	1 712	33	100	11 796



Net succès des voitures diesel

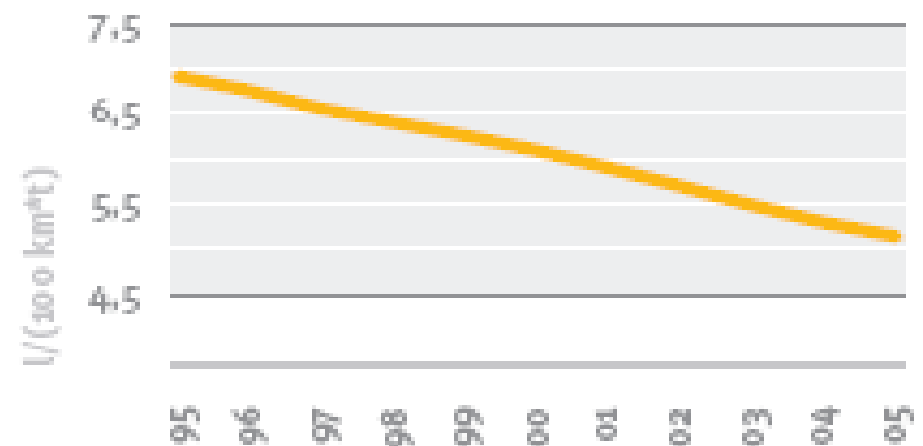
Net progrès de l'efficacité des véhicules

Part des diesels aux immatriculations de voitures neuves



2006: env. 1/3 des ventes

Consommation spécifique de carburant des nouvelles immatriculations, par tonne de poids à vide 1995 à 2005: - 25%

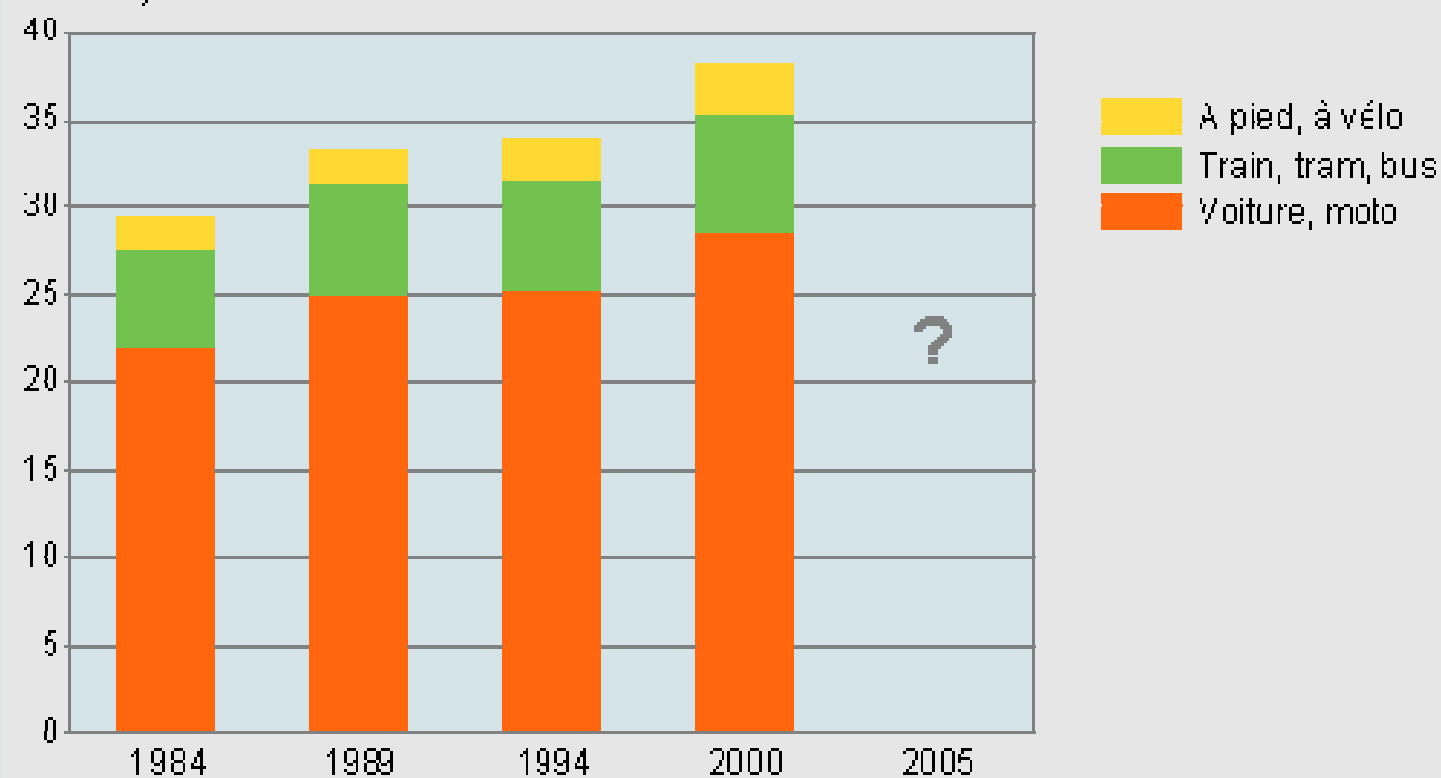




Trend à la hausse de la mobilité

Distance journalière par moyens de transport

En km / jour



© OFS

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/verkehr_und_nachrichtenwesen/nutz_verk_inf/verkehrsverhalten/kennzahlen0/Mobilitat/unterwegszeiten.html



Consommation d'énergie primaire et de pétrole; émissions de CO2 par habitant : comparaison Suisse - Etranger

Energie: < moyenne de l'UE : peu d'industries grosses consommatrices

Pétrole: > moyenne de l'UE : la Suisse chauffe plus au mazout

CO2: < moyenne de l'UE : production d'électricité quasiment sans énergie fossile

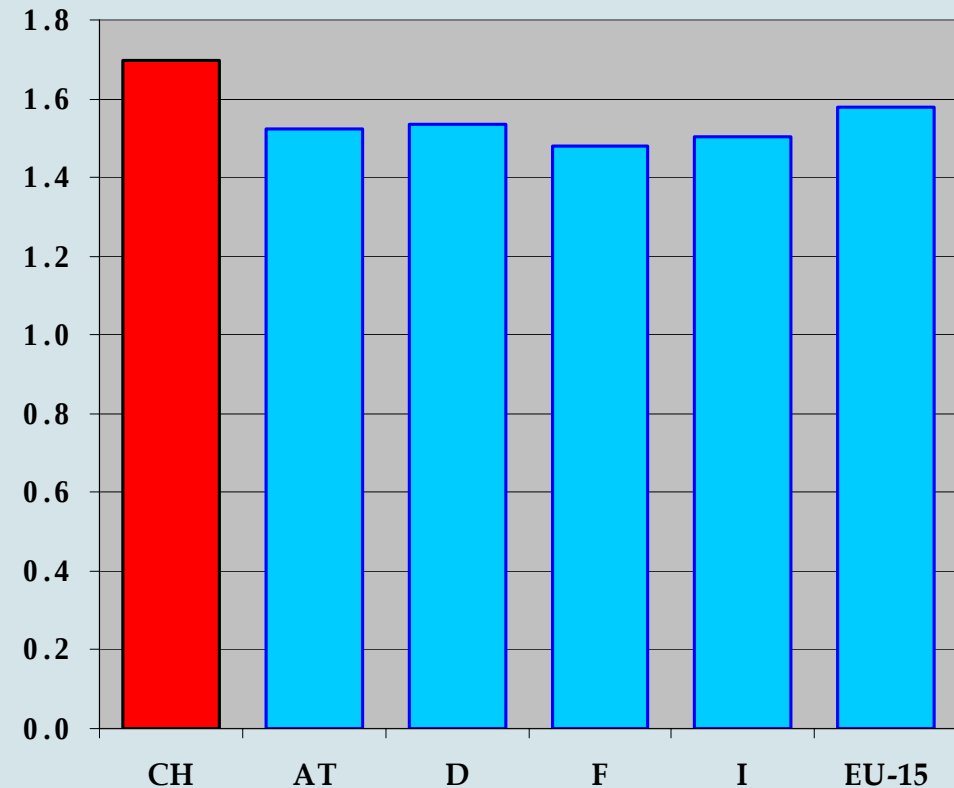
Consommation d'énergie primaire en tonnes d'équivalent pétrole (2004)

- Suisse : 3,70 tep
- Moyenne de l'UE : 3,86 tep
- Allemagne : 4,13 tep
- France : 4,25 tep
- Autriche : 3,52 tep
- Italie : 2,97 tep
- États-Unis : 8,35 tep

Émissions de CO2 en tonnes

- Suisse : 5,8 t
- Moyenne de l'UE : 8,2 t
- États-Unis : 20,6 t

Consommation pétrolière
en tonnes par hab. (statistique AIE 2003)

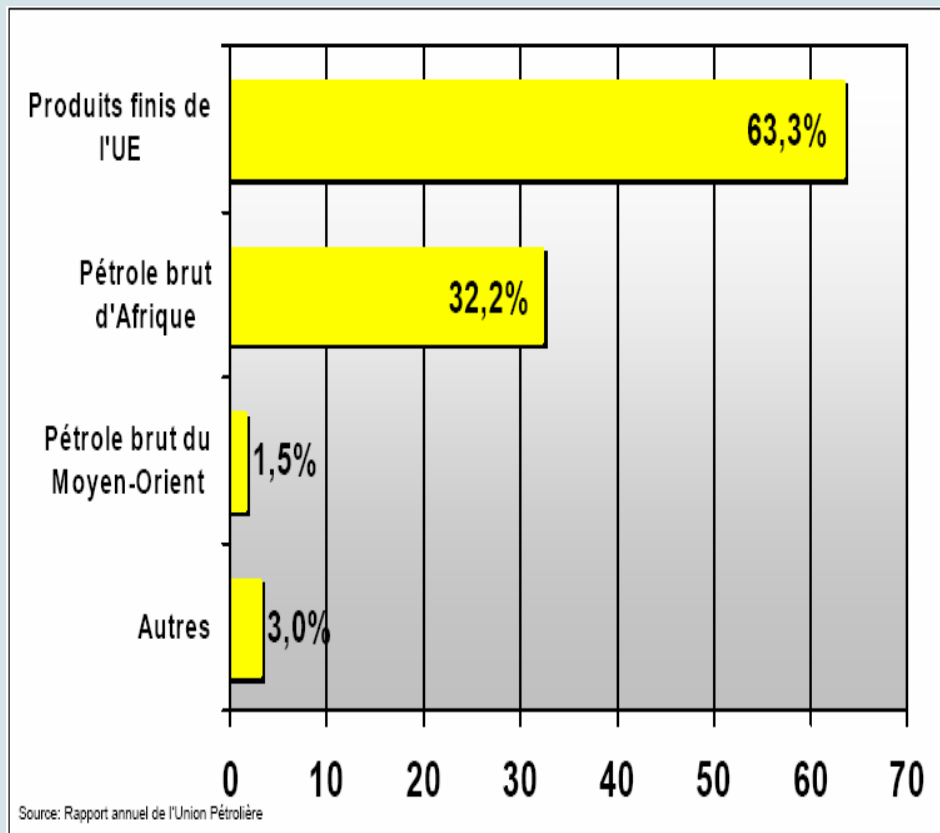




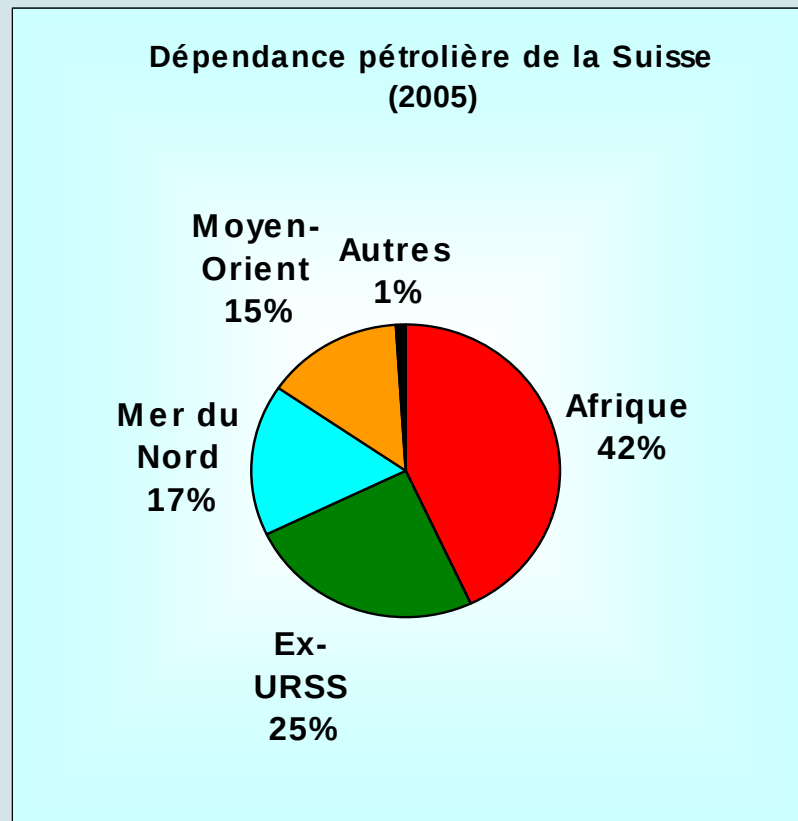
Provenance du pétrole brut et des produits finis en 2005

Brut : env. 37% des importations (Libye: 57%, Nigeria: 22%, Algérie: 9%; Kazakhstan: 6%, A-S: 3%, Norvège: 2%)
Produits : env. 63% des importations (100% UE, dont RFA: 41%, P-B: 25%, Italie, Belgique et France: 11% chacun)

Répartition approximative des importations pétrolières suisses compte tenu de l'origine du brut importé par RFA, P-B, IT, BE et FR

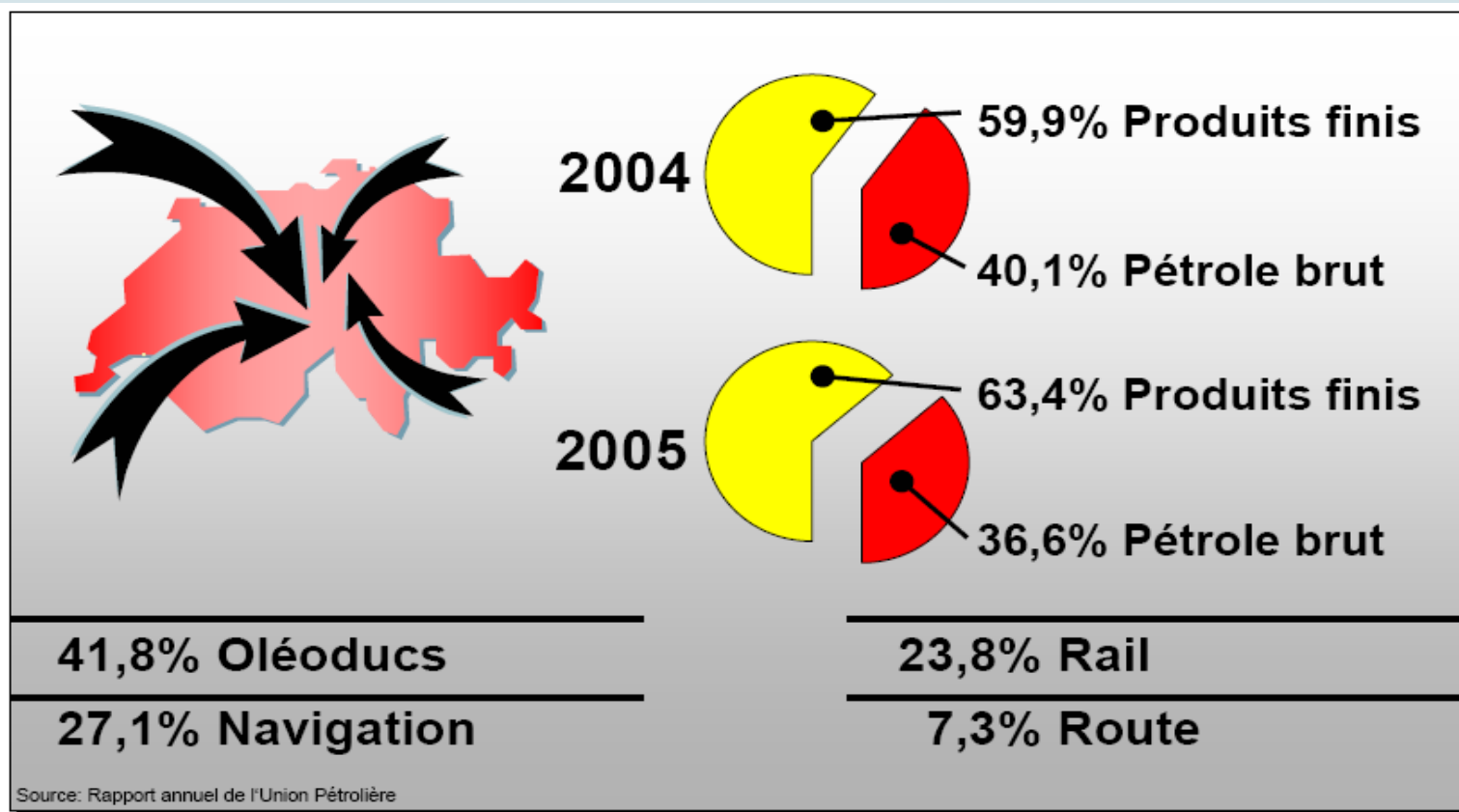


<http://www.mazout.ch/doc/832653224520072006.pdf>





Voies d'acheminement du pétrole vers la Suisse (1)



© Union Pétrolière



1 Statistik Jahressagen Tab 1-257 / 04-05 - Tab. 24

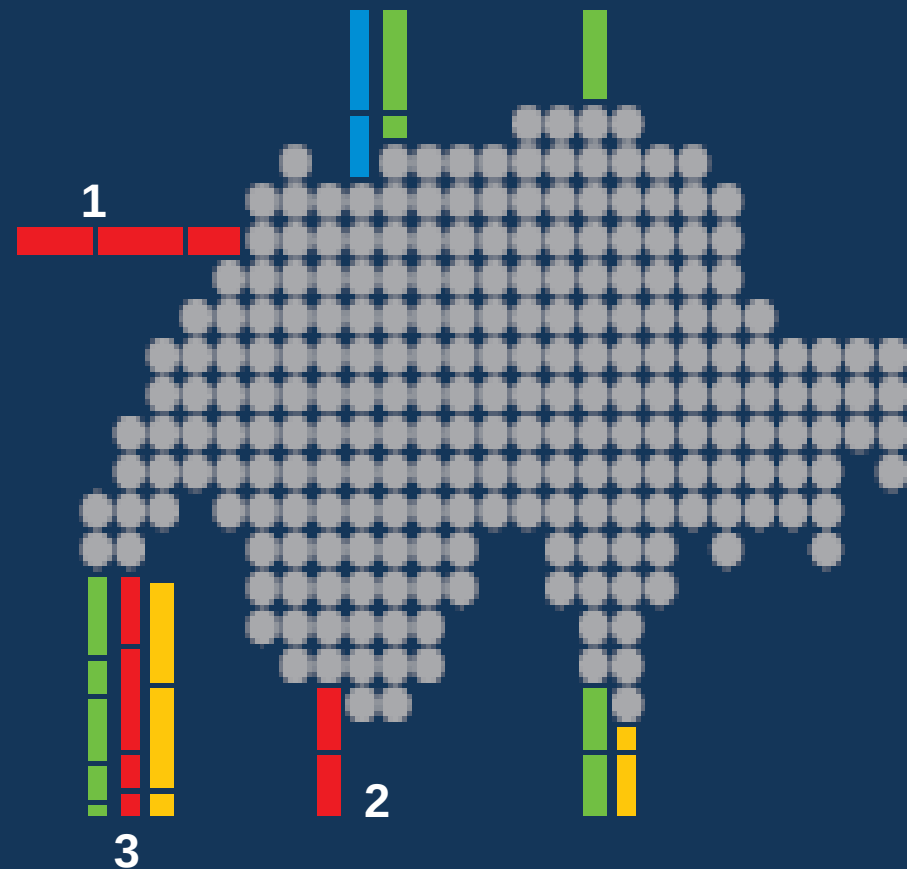


Voies d'acheminement du pétrole vers la Suisse (2)

Moyens de transport (2003)

- Pipelines
- Rail
- Route
- Voie fluviale

- 1: OJNSA (Raffinerie de Cressier)
2: Oléoduc du Rhône (Raff. Collombey)
3: SAPPRO (produits pétroliers, Vernier)





Oléoducs sur territoire suisse :

Capacité de transport et quantités transportées

Seul changement majeur intervenu depuis 1972 :

fermeture de l'Oléoduc du Rhin (Splügen - St. Margrethen) en 1997

 **Oléoducs suisses concentrés en Romandie**

Capacité globale de transport autorisée : 9 millions de tonnes/an (= 3/4 de la consommation finale)

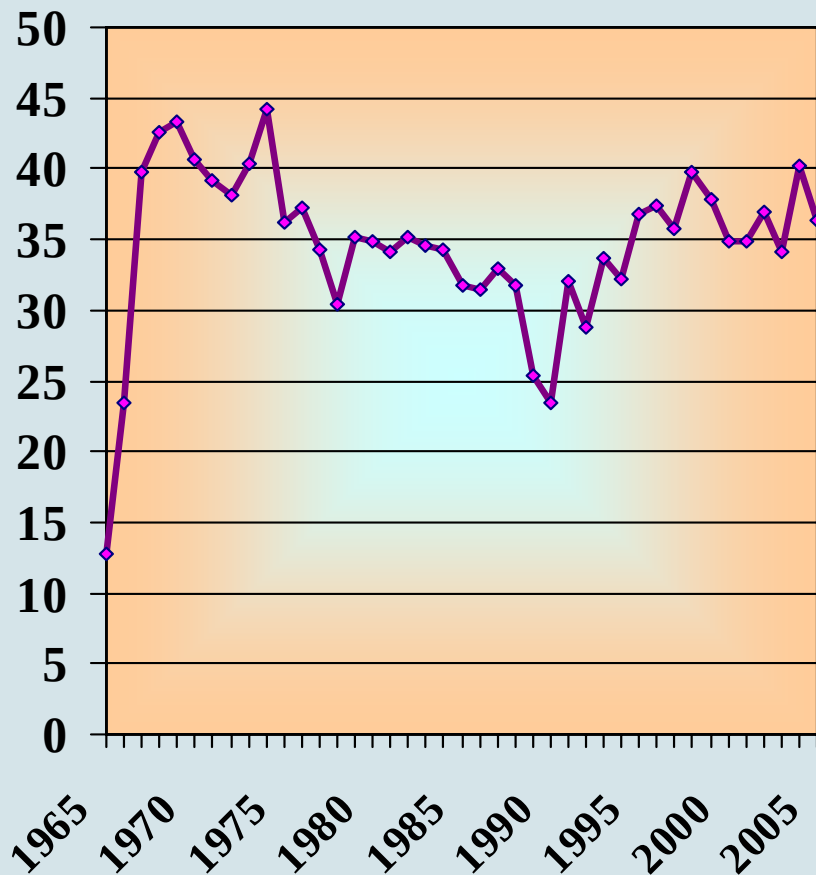
	Oléoduc du Jura Neuchâtelois SA (pétrole brut) http://www.petroplus.ch/petroplusonline/	Oléoduc du Rhône SA (pétrole brut)	SA du Pipeline à Produits Pétroliers sur territoire genevois (SAPPRO) http://www.sapro.ch/
Mise en exploitation	1966	1963	1972
Longueur sur territoire suisse	33 km	60 km	15 km
Diamètre	16 pouces	12 ¾ pouces	12 ¾ pouces
Pression d'exploitation maximale autorisée	66 bar	90 bar	30 bar
Capacité de transport maximale autorisée par an	3,5 millions de tonnes	4 millions de tonnes	1,5 millions de tonnes
Quantité transportée en 2004	3 millions de tonnes	2,2 millions de tonnes	0,6 millions de tonnes



Production des raffineries suisses

(capacité globale de production: 5,8 millions de tonnes/an)

Part des raffineries aux ventes de produits pétroliers en Suisse



Raffinerie de Collombey

Mise en exploitation en 1963

Nombreux changements de mains

1990: reprise par Tamoil (Suisse) SA

http://www.tamoil.ch/Fr/societe_tamoil.htm

1991-96: 1ère modernisation (CHF 300 millions)

2002-03: 2ème modernisation (CHF 300 millions)

But principal : production de produits légers

Production en 2005: 2,2 millions de tonnes

Capacité de production: : 2,5 millions de tonnes

Taux d'utilisation de la capacité de production: 87,5%

Provenance du brut: 100% Libye

Raffinerie de Cressier:

Mise en exploitation en 1966

Propriété de Shell jusqu'en 2000

« Meilleure raffinerie du groupe » selon Shell

Mai 2000: cédée à Petroplus (N-L)

<http://www.petroplus.ch/petroplusonline/>

Production en 2005: 2,6 millions de tonnes

Capacité de production: : 3,3 millions de tonnes

Taux d'utilisation de la capacité de production: 78%

Provenance du brut: 78% Afrique, 11% Kazakhstan,

7% Moyen-Orient, 4% Mer du nord

<http://www.mazout.ch/doc/844188869024012005.pdf> (p. 7) &

<http://www.mazout.ch/doc/609066188425072006.pdf> (pp. 35 et 36)



L'industrie pétrolière 100% en mains de l'économie privée

- L'approvisionnement pétrolier de la Suisse est l'affaire de l'économie privée
- La Confédération n'a aucun intérêt financier dans ce secteur
- Les installations pétrolières sont sous surveillance cantonale, sauf les pipelines à haute pression (> 5bar) : http://www.admin.ch/ch/f/rs/c746_1.html & <http://www.svti.ch/pages/index.cfm?dom=6&rub=1091>
- En cas de crise d'approvisionnement, la Confédération intervient sur la base de la loi sur l'approvisionnement économique du pays : <http://www.admin.ch/ch/f/rs/c531.html> d'entente avec l'Agence Internationale de l'Energie (OCDE Paris) : <http://www.iea.org/>
- Les interventions ne sont autorisées qu'en cas de pénurie effective (une hausse des prix n'est pas un motif suffisant) :
 - Libération des réserves obligatoires (4 ½ mois de réserves)
 - Réglementation des achats de mazout
 - Rationnement des achats de carburants
 - Mesures d'accompagnement: réduction de la vitesse, mobilité réduite etc.<http://www.mazout.ch/doc/844188869024012005.pdf> (p. 9) & <http://www.bwl.admin.ch/themen/00507/00514/00552/index.html?lang=fr&download=M3wBUQCu/8ulmKDu36WenojQ1NTTjaXZnqWfVp7Yhmfhnappmmc7Zi6rZnqCkklN0fH2EbKbXrZ2lhtTN34al3p6YrY7P1oah162apo3X1cjYh2+hoJVn6w>



Un marché fonctionnant selon les règles de la concurrence

- Domination des sociétés multinationales: BP, Esso, Shell, Tamoil > 70% du marché
- 19 compagnies vendent des carburants de marque dans près de 3500 stations service (1970: 6'300) : <http://www.mazout.ch/doc/609066188425072006.pdf> (pp. 38, 39 et 85)
- ~ 400 stations écoulent des carburants hors marques
- ~ 50 compagnies importent du mazout et fournissent ~ 450 détaillants (1975: 680)
- Le contrôle du fonctionnement de ce marché est d'abord l'affaire de la Comco, de Monsieur Prix et du Seco (exemple: examen du rôle des négociants en pétrole établis en Suisse dans le cadre du programme de l'ONU « Pétrole contre nourriture » http://www.admin.ch/cp/f/436108d2_3@fwsrvvg.html)
- En 2000/01: la Comco procède à 2 enquêtes sur les marchés de l'essence et du mazout. Conclusions identiques: la concurrence règne sur ces deux marchés (pas de confirmation des indices d'accords sur les prix)

Conclusion de l'enquête sur l'essence: « Les modifications sensiblement uniformes des prix ainsi que les structures de prix homogènes dans certaines régions s'expliquent par la **grande transparence du marché** et des **éléments constitutifs du prix quasiment identiques** pour les différents offreurs (charge fiscale, prix du brut, cours du dollar et coûts de transport) »

<http://www.weko.admin.ch/publikationen/pressemitteilungen/00048/index.html?lang=fr>



Formation des prix pétroliers sur le marché suisse

- Toutes les sociétés pétrolières fondent leurs calculs de prix sur les cotations du **marché libre de Rotterdam** (dictées par le jeu de l'offre et de la demande)
- Ces cotations sont en **dollars**
- Prix de revient à Bâle :
cotations à Rotterdam x cours du \$ + coût du **fret rhénan** (fonction du débit du Rhin)
- Prix au détail :
prix à Bâle + **charges fiscales** + frais de **transport, stockage et distribution** en Suisse + **marge du détaillant** (fonction de la situation de la concurrence locale)

Voir: <http://www.mazout.ch/doc/291744411026062006.pdf>



2. Politique visant à réduire la consommation d'énergie fossile



Bases législatives de la politique énergétique de la Suisse (1)

Article constitutionnel sur l'énergie accepté le 23.09.90 par 71% des votants
« *Dans le cadre de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons s'emploient à promouvoir un approvisionnement énergétique **suffisant, diversifié, sûr**, économiquement optimal et **respectueux de l'environnement**, ainsi qu'une **consommation économe et rationnelle de l'énergie** »*

Loi sur l'énergie du 26 juin 1998 (entrée en vigueur le 1.01.99)

http://www.admin.ch/ch/f/rs/730_0/index.html

Buts :

- produire, distribuer et consommer l'énergie de manière économe et rationnelle, tout en ménageant l'environnement
- encourager le recours aux énergies indigènes et renouvelables

Lois cantonales: tous les cantons ont adopté leurs propres lois et directives en matière de politique énergétique (voir le rapport sur **l'Etat de la politique énergétique dans les cantons**, 5ème partie: http://www.bfe.admin.ch/energie/00567/index.html?lang=de&dossier_id=00806)

La politique énergétique dans le secteur du **bâtiment** relève essentiellement de la **compétence des cantons** (art. 89 al. 4 Cst.)



Bases législatives de la politique énergétique de la Suisse (2)

Loi sur le CO2 du 8 octobre 1999 (entrée en vigueur le 1.05.00)

http://www.admin.ch/ch/f/rs/c641_71.html

Buts :

- Réduire d'ici **2010** les émissions de CO2 dues à l'utilisation d'agents énergétiques fossiles de **10%** globalement par rapport à **1990**
- Réduction de **15%** pour les **combustibles**
- Réduction de **8%** pour les **carburants**

Compatibilité avec les engagements de la Suisse dans le cadre du **Protocole de Kyoto** : réduction de **8%** des émissions de CO2 et 5 autres gaz à effet de serre d'ici 2008/12 par rapport à 1990 : http://www.umwelt-schweiz.ch/buwal/fr/fachgebiete/klima/politik_ch/index.html

Moyens :

- Mesures de politique énergétique, des transports, de l'environnement et des finances ainsi que et surtout **mesures librement consenties**
- Si ça ne suffit pas, introduction d'une **taxe sur le CO2**

Jusqu'ici, stabilisation des émissions au niveau de 1990.

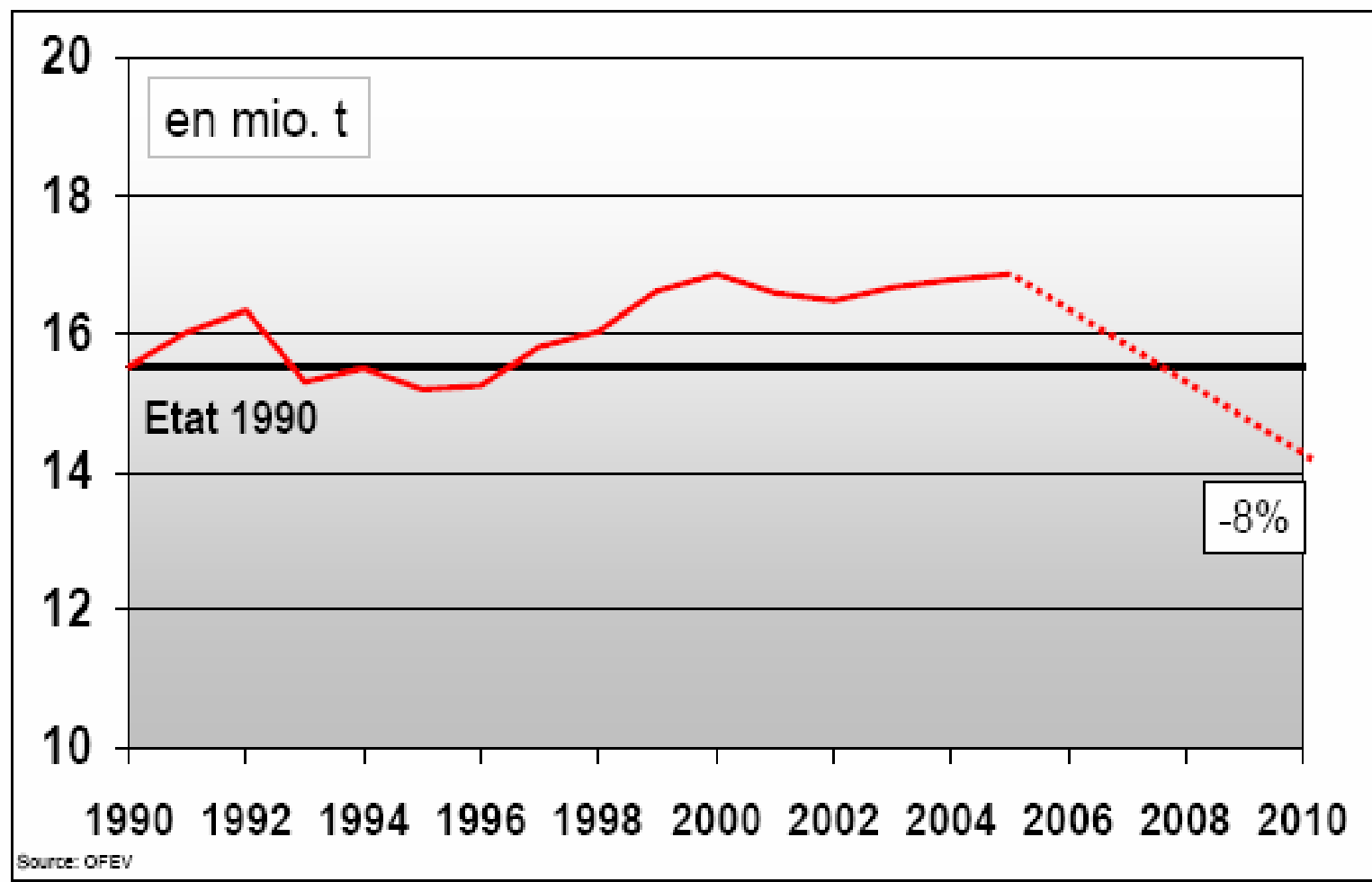
Prévisions pour 2010 (sans taxe sur le CO2) :

- Combustibles :	- 11,4%
- Carburants :	+ 8,5%
- Globalement :	- 3,9%



Évolution des émissions de CO₂ dues aux carburants

<http://www.erdoel.ch/doc/163036525307092006.pdf>



© Union Petrol

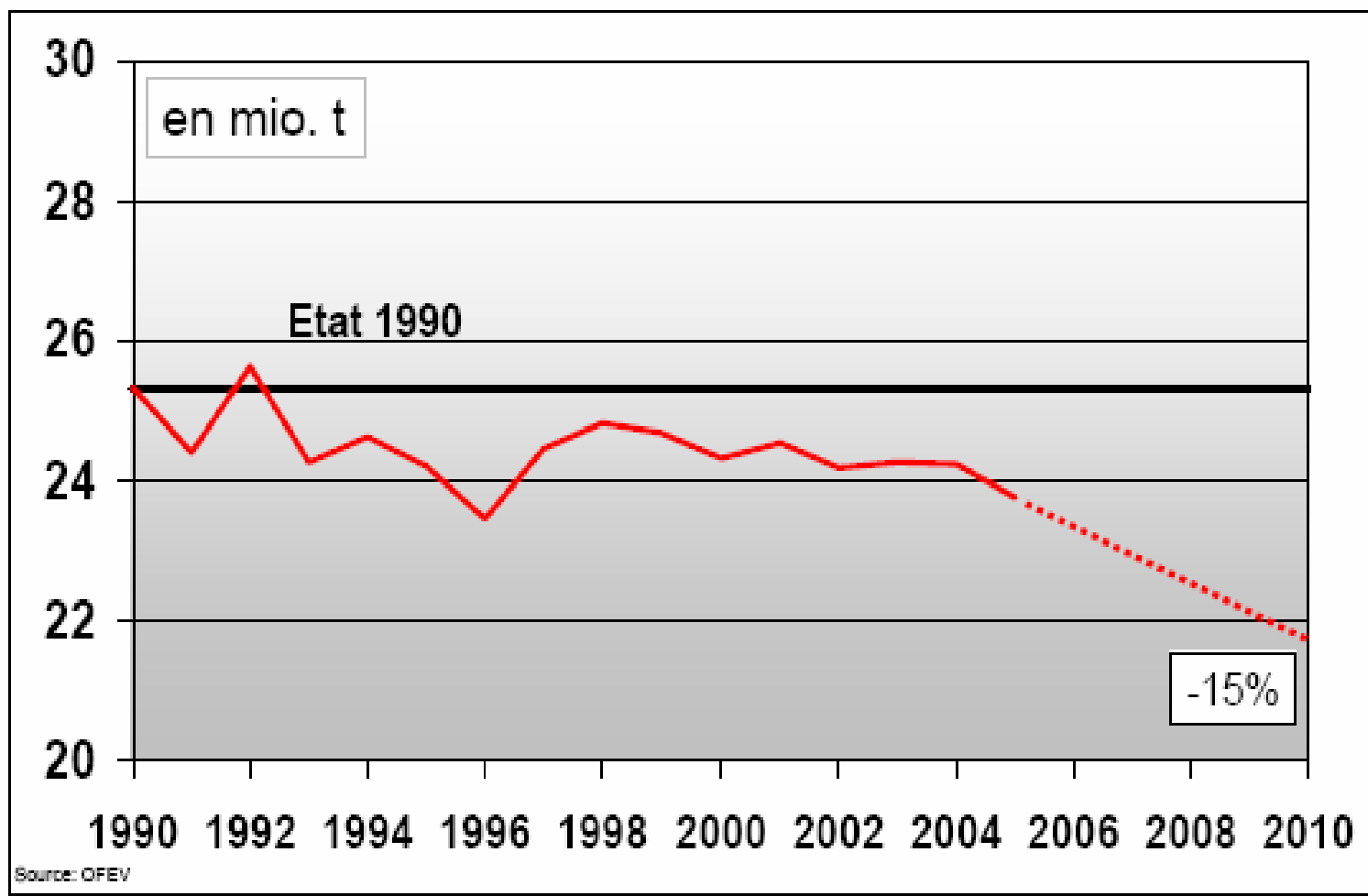


1. Statist. Jahrbuch des Bundes 1.2011 (Sept. 2011) - Tab. 22



Évolution des émissions de CO₂ dues aux combustibles

<http://www.mazout.ch/doc/849544704007092006.pdf>





Programme Energie2000

Lancé en **1990** par le Conseil fédéral,
après adoption de l'article constitutionnel sur l'énergie

Buts :

- stabiliser jusqu'en **2000** la consommation d'**énergies fossiles** au niveau de **1990**
- stabiliser les émissions de CO₂
- freiner la consommation d'électricité et la stabiliser dès 2000
- promouvoir les énergies renouvelables etc.

Résultats :

- hausse de **8,9%** de la consommation d'**énergies fossiles**
- hausse de 10% de la consommation d'électricité
- **économies d'énergie** dues au programme équivalents à la consommation du canton de Lucerne (env. 5%) !



Programme SuisseEnergie (1)

(Publication vers fin octobre du 5ème rapport annuel)

<http://www.bfe.admin.ch/energie/00458/index.html?lang=fr>

Lancé le 30 janvier **2001** par le CF Leuenberger

Fondé sur les lois sur l'énergie et sur le CO2

- Buts :
- Réduire jusqu'en **2010** les **émissions de CO2** de 10% par rapport au niveau de **1990**
 - Atteindre les **objectifs climatiques** visés par la loi sur le CO2
 - Encourager le recours aux énergies renouvelables

- Moyens :
- **Collaboration** étroite entre la Confédération, les cantons, les communes et les nombreux partenaires de l'économie, de l'environnement, des associations de consommateurs et des agences publiques
 - **Mesures librement consenties** par l'économie (conventions)
 - Campagnes d'**information**

Résultats : - Sans SuisseEnergie ni Energie2000, la consommation en énergie fossile seraient **7,9%** plus élevées



Programme SuisseEnergie (2)

http://www.bfe.admin.ch/energie/00458/index.html?lang=fr&dossier_id=00720

Deuxième étape 2006 – 2010 : accroître l'impact du programme en mettant l'accent sur :

- **Modernisation des bâtiments** : jusqu'à 70% d'économie après rénovation selon Minergie
- **Énergies renouvelables** : énergies indigènes, polluent peu, potentiel considérable
- **Appareils et moteurs** efficaces énergétiquement : moteurs: jusqu'à 25% d'économie
- **Utilisation rationnelle** de l'énergie et des rejets de chaleur : gros potentiels d'économie
- **Mobilité efficace** énergétiquement : conduite écologique, biocarburants, véhicules hybrides et à gaz

Les effets du programme SuisseEnergie ne suffiront pas à atteindre les objectifs de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂

D'où la décision du 23.03.05 du Conseil fédéral :

- Introduction d'une **taxe de CHF 35.- par tonne d'émission de CO₂** pour les combustibles (= env. 9 cts/l de mazout, encore en discussion au Parlement)
- Prélèvement par l'industrie pétrolière d'un **centime climatique** sur l'essence et le diesel (en vigueur depuis le 1.10.05 à **titre d'essai**; décision de poursuivre à l'automne 2007)



3. Domaine des carburants



Impôt sur les huiles minérales

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/steuern_abgaben/00382/index.html?lang=fr

- Taxe de base sur les huiles de chauffage, les gaz de pétrole liquéfiés et les carburants
- Surtaxe grevant les carburants

Recettes 2005: CHF 5 milliards = 10% des recettes de la Confédération

- Taxe de base affectée pour moitié au compte routier
- Surtaxe affectée à 100% au compte routier
- Globalement : env. 70% alloué au compte routier

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/steuern_abgaben/00382/01841/index.html?lang=fr&download=M3wBUQCu/8ulmKDu36WenojQ1NTTjaXZnqWfVp7Yhmfhnappmmc7Zi6rZnqCkkIN1fXx9bKbXrZ2lhtTN34al3p6YrY7P1oah162apo3X1cjYh2+hoJVn6w==&typ=.pdf

7 mars 1993 : le peuple suisse accepte une hausse de 20 cts de la surtaxe sur les carburants. De 1992 à 1993: chute de 7% des ventes d'essence (recul du tourisme de l'essence !) et de 3,5% des ventes de diesel



Charges fiscales sur les carburants et combustibles (août 05)

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/steuern_abgaben/00382/01841/index.html?lang=fr&download=M3wBUQCu/8ulmKDu36WenojQ1NTTjaXZnqWfVp7Yhmfhnpmmc7Zi6rZnqCkklN1fXt+bKbXrZ2lhtTN34a3p6YrY7P1oah162apo3X1cjYh2+hoJVn6w==&typ=.pdf

Genre de charge	Carburant			Combustible	
	en centimes par litre			en Fr. par 100 l	en cent. par kWh
	Essence pour automobiles 95 IOR n° de tarif 2710.1111	Essence pour automobiles 98 IOR n° de tarif 2710.1111	Huile diesel n° de tarif 2710.1912	Huile de chauffage n° de tarif 2710.1992	Gaz naturel n° de tarif 2711.2190
Impôt sur les huiles minérales	43.12	43.12	45.87	0.30	0.02
+ Surtaxe sur les huiles minérales	30.00	30.00	30.00	0.00	0.00
= Taux d'impôt global	73.12	73.12	75.87	0.30	0.02
+ 7,6 % taxe sur la valeur ajoutée du prix moyen de vente [1]	12.57	12.93	12.71	5.97	0.54
= Charge fiscale globale	85.69	86.05	88.58	6.27	0.56
+ Centime Climatique	1.50	1.50	1.50	-	-
+ Autres taxes / contributions (Carbura)	0.41	0.41	0.91	0.11	-
= Charge totale	87.60	87.96	90.99	6.38	0.56

*prix moyen, TVA incl., en
août 2006*

178.00

183.00

180.00

84.55

7.58

[1] Prix moyen aux stations-service, TVA incl., selon l'indice suisse des prix à la consommation, Office fédéral de la statistique

(<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/preise/konsumentenpreise/landesindex/kennzahlen/durchschnittspreise/benzinpreise.html>)

ou

prix moyen, TVA incl., pour une quantité de référence de 3'000 à 6'000 litres d'huile de chauffage, selon l'indice suisse des prix à la consommation, Office fédéral de la statistique

(<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/preise/konsumentenpreise/landesindex/kennzahlen/durchschnittspreise/heizoelpreise.html>)

ou

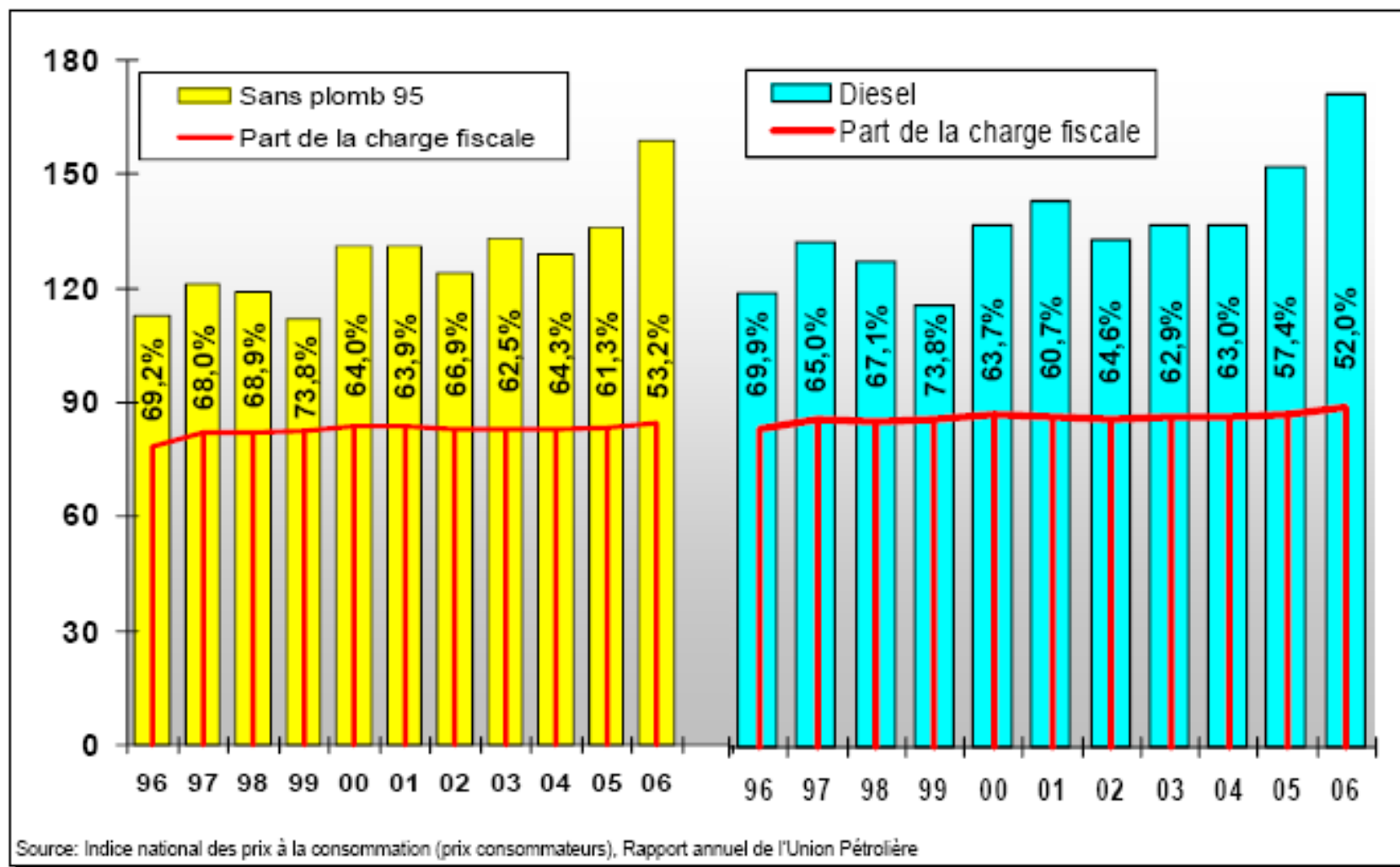
prix moyen du kWh, TVA comprise, pour les abonnés dont la consommation annuelle moyenne est de 50'000 kWh (prix départ usine ou départ douane).

Chauffage et eau chaude, Office fédéral de la statistique.



Charges fiscales sur les carburants :

<http://www.erdoel.ch/doc/846294581919072006.pdf>





Comparaison avec l'UE: taxes et prix des carburants et des combustibles pétroliers (état décembre 2005) (1)

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/steuern_abgaben/00382/01841/index.html?lang=fr&download=M3wBUQCu/8ulmKDu36WenojQ1NTTjaXZnqWfVp7Yhmfnapmmc7Zi6rZnqCkkIN1fXuAbKbXrZ2lhtTN34al3p6YrY7P1oah162apo3X1cjYh2+hoJVn6w==&typ=.pdf

Produit Pays	Essence sans plomb 95 IOR				Huile diesel				Huile de chauffage extra-légère			
	Prix de vente en monnaie nationale/l	Montant de la charge fiscale par litre	Charge fiscale en %	Prix de vente en Euro par litre	Prix de vente en monnaie nationale/l	Montant de la charge fiscale par litre	Charge fiscale en %	Prix de vente en Euro par litre	Prix de vente en monnaie nationale/l	Montant de la charge fiscale par litre	Charge fiscale en %	Prix de vente en Euro par litre
Suisse	1.600	0.863	54.0	1.042	1.730	0.900	52.0	1.127	0.762	0.061	8.0	0.496
<u>Pays limitrophes</u>												
Allemagne	1.238	0.825	66.7		1.092	0.621	56.9		0.601	0.144	23.9	
France	1.181	0.783	66.3		1.040	0.587	56.5		0.620	0.158	25.5	
Italie	1.228	0.769	62.6		1.128	0.601	53.3		1.095	0.586	53.5	
Autriche	1.038	0.598	57.6		0.975	0.496	50.9		0.655	0.216	33.0	
<u>Autres pays UE</u>												
Belgique	1.255	0.810	64.5		0.994	0.514	51.7		0.500	0.018	3.6	
Danemark	9.280	0.790	63.5	1.245	8.020	0.581	54.0	1.076	7.479	0.482	48.0	1.003
Grèce	0.910	0.449	49.3		0.913	0.399	43.7		0.584	0.121	20.7	
Espagne	0.980	0.538	54.9		0.918	0.427	46.5		0.575	0.166	28.9	
Irlande	1.076	0.629	58.5		1.078	0.555	51.5		0.671	0.132	19.7	
Luxembourg	1.047	0.579	55.3		0.874	0.379	43.4		0.513	0.065	12.7	
Pays-Bas	1.357	0.882	65.0		1.032	0.545	52.8		0.831	0.338	40.7	
Portugal	1.178	0.737	62.6		0.973	0.483	49.7		0.639	0.160	25.0	
Finlande	1.213	0.807	66.5		0.997	0.500	50.2		0.621	0.183	29.5	
Suède	10.840	0.756	65.8	1.150	10.220	0.603	55.6	1.084	9.178	0.549	56.4	0.973
Royaume-Uni	0.876	0.885	68.7	1.288	0.918	0.894	66.2	1.351	0.373	0.103	18.8	0.549

Sources: *Prix en Suisse:* Prix moyens en décembre 2005 selon l'indice national des prix à la consommation (pour l'huile de chauffage, prix en litre calculé sur la base d'une quantité d'achat entre 3001 et 6000 litres); Office fédéral de la statistique, Neuchâtel

Cours Euro des devises du 02.03.2006 (achat): 1.5350

Prix dans l'UE: Bulletin pétrolier, Prix moyens pratiqués au 20.12.2005, Direction Générale de l'Energie de la Commission Européenne, Bruxelles (http://europa.eu.int/comm/energy/oil/bulletin/2005_en.htm)



Comparaison avec l'UE: taxes et prix des carburants et des combustibles pétroliers (état décembre 2005) (2)

- L'essence en Suisse est parmi les moins taxées et les moins chères, particulièrement par rapport à l'Italie, l'Allemagne et la France (favorise le tourisme de l'essence : 10-15% des ventes en Suisse)
- Le diesel est parmi les plus taxés et les plus chers
- Le mazout est le moins taxé et le moins cher (reproche récurant de l'Agence Internationale de l'Énergie à ce sujet)



Réforme dès 2007 de la fiscalité sur les carburants sans incidence sur les recettes

- Projet de révision de l'impôt sur les huiles minérales
- Fait partie des mesures envisagées dans le cadre de la politique climatique de la Confédération
- Exonération d'impôt pour les biocarburants (biogaz, biodiesel etc.)
- Réduction de 73% de l'impôt sur le gaz carburant (- 40 cts/l d'équiv. essence)
- Compensation: hausse à court terme de 1-2 cts de l'impôt sur l'essence et d'env. 6 cts à long terme

5 octobre 2006: le CN accepte le projet à une forte majorité (123 / 35)

Le CE doit encore se prononcer

<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00579/00608/00721/index.html?lang=fr>



Centime climatique sur les carburants (1,5 ct/l)

<http://www.bfe.admin.ch/energie/00572/00575/index.html?lang=fr>

Variante maximale selon le projet de taxe CO₂ sur les carburants : **30 cts/l**
Réduction attendue en 2010 de la consommation : **-12%** par rapport à 1990
(dont 60% dû à la quasi disparition du tourisme de l'essence)
Cependant, le CF veut donner sa chance au centime climatique d'ici 2007 :

Centime climatique:

- Mesure **volontaire** de l'économie (idée lancée par l'Union pétrolière)
- Aucune influence attendue sur le niveau de **consommation**
- Revenus annuels de la **Fondation centime climatique**:
environ 100 millions de francs : <http://www.stiftungsklimarappen.ch/klimarappen/>
- Selon convention avec le DETEC, **réduction des émissions de CO₂**
de 1,8 mio. t/an d'ici 2008/12 dont au minimum 0,2 mio. en Suisse
- Programme **Bâtiments**: aide à la rénovation de l'enveloppe
d'habitations et locaux commerciaux
- Programme **Enchères**: soutien de projets permettant de réaliser
d'importantes réductions d'émissions de CO₂
- A l'**étranger**: achat de certificats d'émissions de CO₂, projets
visant à la protection du climat



Redevance Poids Lourds liée aux Prestations (RPLP)

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/steuern_abgaben/00379/index.html?lang=fr

- Instaurée en 2001 (principe inscrit dans la constitution le 20.02.94)
- Frappe le trafic lourd (> 3,5 t) selon le principe du **pollueur-payeur**
- Principe de l'auto-taxation
- Les recettes sont affectées aux NLFA (1,2 milliards en 2005)
- Réduction de 10% du trafic poids lourds de 2001 à 2004
- Progression du trafic ferroviaire (part de 65% en 2004, 63% en 2000)
(http://www.admin.ch/cp/f/422f2bf0_1@fwsrvq.html)
- L'Autriche (2004) et l'Allemagne (2005) ont emboîté le pas à la Suisse
- D'autres pays européens y réfléchissent



Vignette autoroutière

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_privat/informationen/00421/index.html?lang=fr

- Introduite en 1985
- Concerne les véhicules < 3,5 t
- Taxe annuelle **forfaitaire**
- Recettes affectées à la construction et l'entretien des autoroutes (env. 300 millions de francs en 2005)



Recettes fédérales sur les carburants et les combustibles ainsi que sur le trafic routier en 2005 et 2006

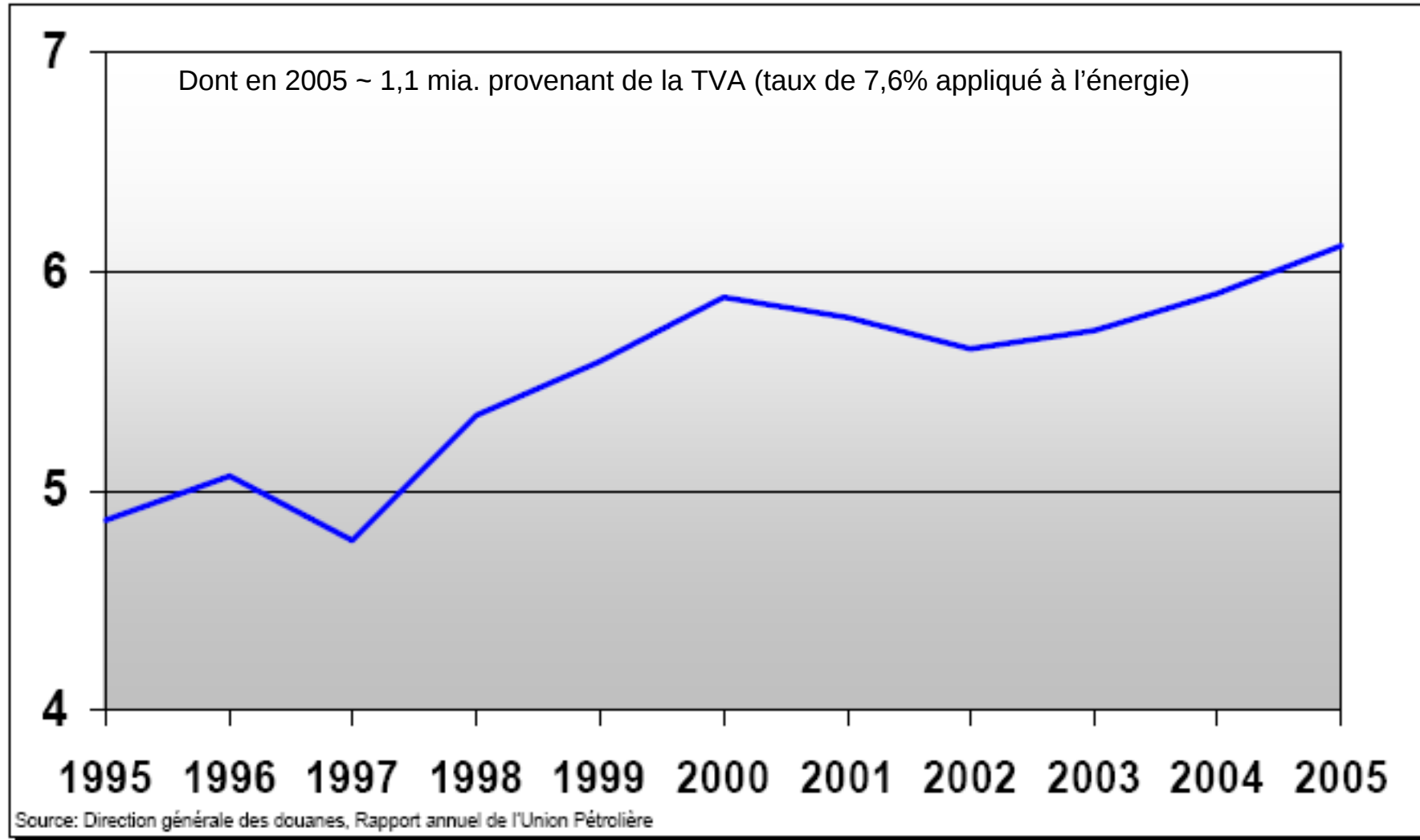
<http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/3496.pdf>

Nature des recettes	2005		2006	
	Compte 1er semestre	Total	Compte 1er semestre	Budget Total
Recettes fiscales	28'862	47'520	30'758	48'595
Impôts	27'492	44'478	29'307	45'622
Impôt fédéral direct	9'467	12'213	10'982	13'765
Impôt anticipé (rentées sous déduction des remboursements)	3'800	4'000	3'145	3'014
Droits de timbre	1'422	2'703	1'672	2'800
Taxe sur la valeur ajoutée	9'177	18'119	9'926	18'485
Impôt sur les huiles minérales grevant les carburants	1'442	2'958	1'446	2'970
Surtaxe sur les huiles minérales grevant les carburants	980	1'997	981	2'010
Impôt sur les huiles minérales grevant les combustibles et autres produits à base d'huiles minérales	13	25	14	25
Impôt sur les automobiles	159	310	163	330
Impôt sur le tabac	986	2'051	931	2'119
Impôt sur la bière	46	102	47	104
Taxes routières	790	1'537	862	1'500
Redevance, trafic des poids lourds	555	1'231	622	1'200
Redevance, routes nationales	235	306	240	300
Droits de douane	491	974	508	980
Droits d'entrée	491	974	508	980
Droits sur le tabac	-	-	-	-
OMC, recettes douanières affectées	-	-	-	-
Taxes agricoles	-	4	-	2
Taxes d'orientation, protection de l'environnement	89	170	81	146
Autres recettes fiscales (Impôt sur les maisons de jeu)	-	357	-	345



Recettes fédérales sur les produits pétroliers (en milliards de francs)

<http://www.erdoel.ch/doc/299495875919072006.pdf>





Objectifs de SuisseEnergie en matière de mobilité

<http://www.bfe.admin.ch/energie/00576/index.html?lang=fr>

- Les transports = 1/3 de la consommation d'énergie en Suisse
- SuisseEnergie
 - veut réduire les émissions de CO2 des voitures neuves à 140 g/km d'ici 2010 (idem UE)
 - augmenter à 30'000 le nb de véhicules à gaz
 - à 20'000 le nb de véhicules hybrides et électriques
 - à 30'000 le nb de deux-roues électriques
- Accent placé:
 - sur les projets R&D innovants
 - sur les véhicules peu gourmands en carburant
 - sur un style de conduite économe (Eco-Drive)
 - des campagnes d'information sur ces sujets
- Partenaires: auto-suisse, agence EcoCar, Quality Alliance Eco-Drive, « La Suisse à vélo » etc.



EtiquetteEnergie automobile

http://www.admin.ch/ch/f/rs/c730_011_1.html

<http://www.bfe.admin.ch/energieetikette/00886/index.html?lang=fr>

- Convention DETEC – auto-suisse prévoyant d'abaisser la consommation moyenne des voitures neuves de 8,4 l/100 km en 2000 à 6,4 en 2008 (- 3%/an)
- Fin 2005, consommation moyenne de 7,67 l, contre 7,15 selon l'objectif
- Raison principale de cet écart négatif: succès des grosses voitures
- L'ordonnance du DETEC du 8.09.04 sur l'étiquetteEnergie fixe des catégories d'efficacité (A à G) pour les voitures neuves, afin de sensibiliser les acheteurs
- 1er juillet 2006 : nouvelle teneur de l'ordonnance
 - Critères plus sévères pour les véhicules lourds
 - Obligation de mentionner la présence ou non d'un filtre à particules
- La Confédération réfléchit à des mesures supplémentaires pour atteindre l'objectif de 6,4 l/100 km

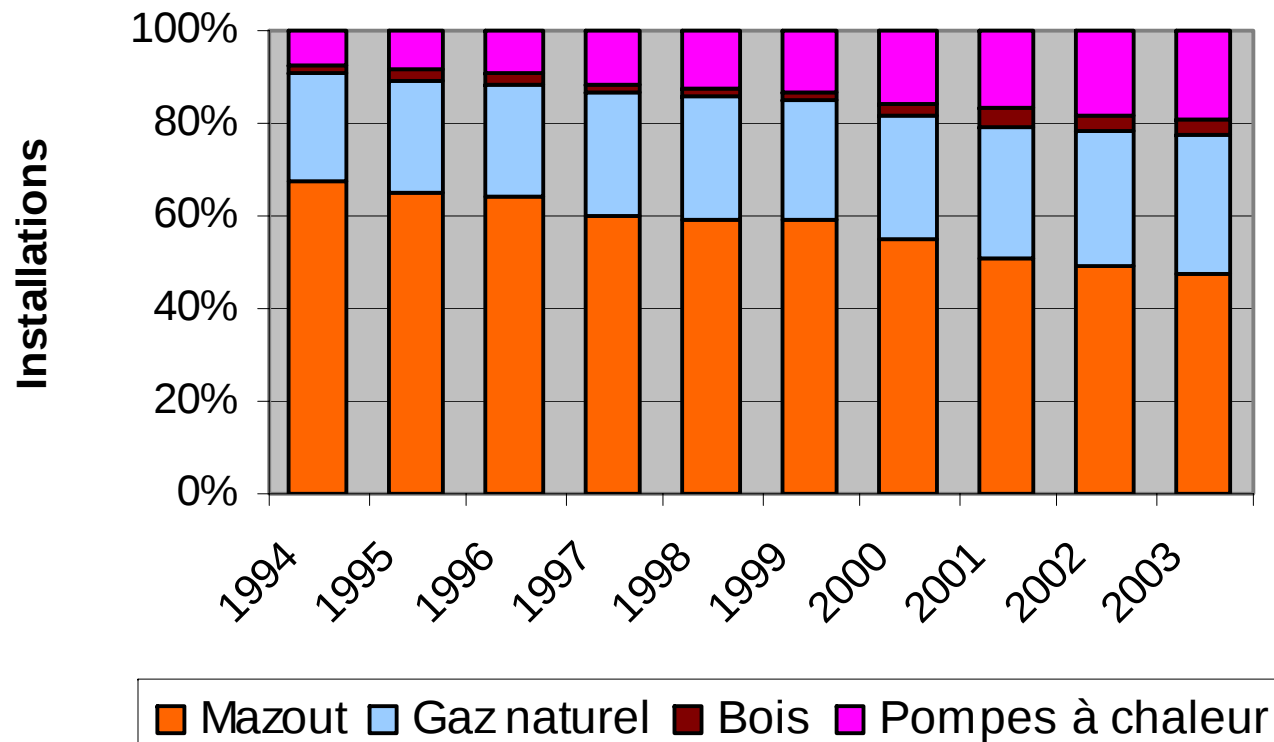


4. Domaine des combustibles



Succès croissant des pompes à chaleur (1)

Marché Chaudières



2004/05, accélération des ventes de PAC en raison du prix élevé du mazout

2005: ventes de chaudières à mazout: 17'300; gaz: 17'000; PAC: 12'000



Succès croissant des pompes à chaleur (2)

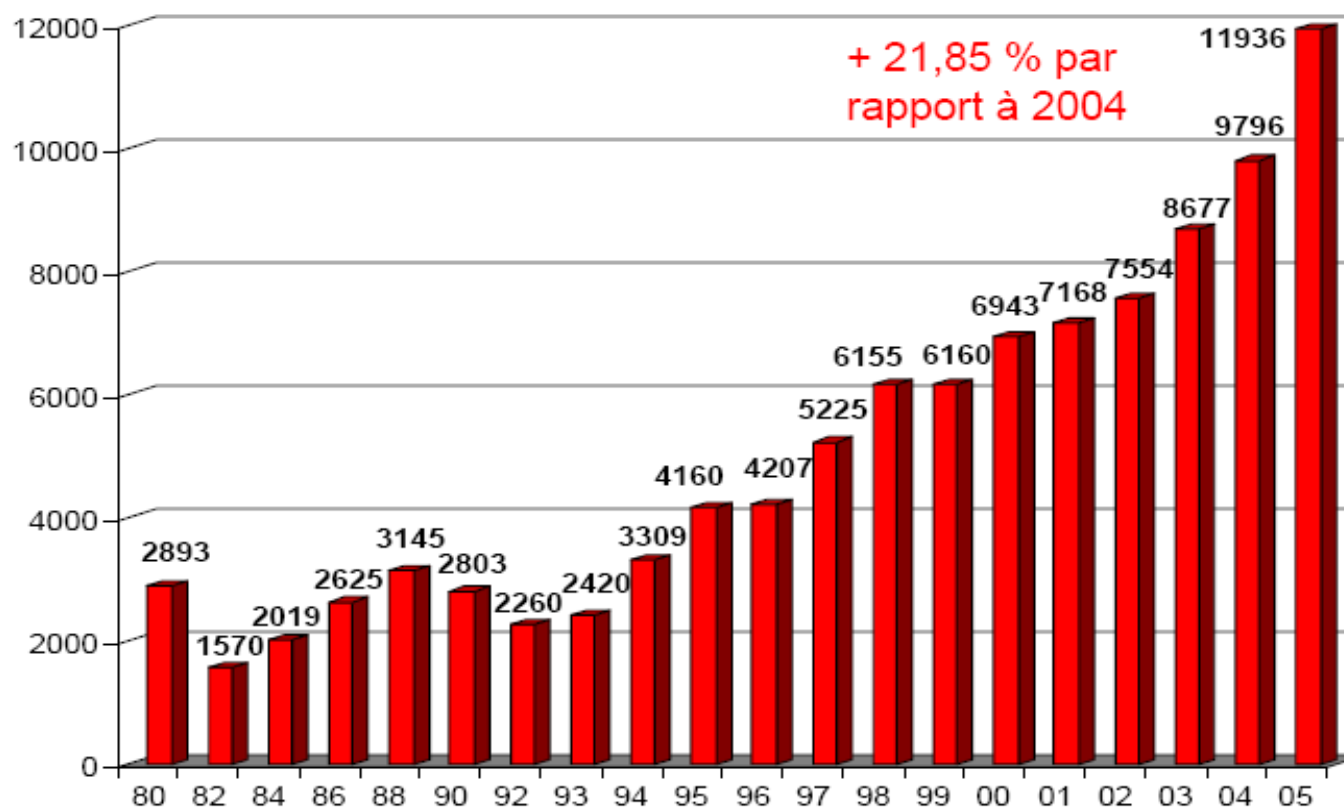
http://www.pac.ch/chiffres_04.html

<http://www.pac.ch/dateien/Lunch-D%e9bat%20NE%20310306.pdf>



www.pac.ch

STATISTIQUE DES VENTES DE POMPES À CHALEUR



 suisse énergie
partenaire



Projet de taxe CO2 sur les combustibles

- Juin 2005, le CF propose au Parlement d'approuver la taxe de CHF 35.- par tonne de CO2 sur les combustibles (= 9 cts par litre de mazout)
- Débat du Parlement à la session d'hiver
- Possibilité d'exemption pour les consommateurs industriels
 - Plus de 300 entreprises ont signé des conventions de réduction d'émissions de CO2
- Pas un impôt mais une taxe d'incitation. Recettes: CHF 650 millions/an
- Redistribution par le biais de l'AVS et des primes d'assurances-maladie



Objectifs de SuisseEnergie : chauffage & isolation (1)

<http://www.bfe.admin.ch/energie/00567/index.html?lang=fr>

- Le secteur du bâtiment consomme près de la moitié de l'énergie utilisée en Suisse
- Enorme potentiel d'économies dans ce secteur
 - Nouvelles constructions
 - Surtout rénovation des bâtiments existants
- Les cantons sont les principaux partenaires en ce domaine
 - Application de la législation
 - Harmonisation des prescriptions cantonales
 - Application de standards d'efficacité novateurs
 - Propres programmes d'encouragement
 - Services de conseils
- Presque tous les cantons soutiennent le standard Minergie (label de qualité pour nouvelles constructions ou bâtiments rénovés)



Objectifs de SuisseEnergie : chauffage & isolation (2)

- SuisseEnergie soutient les communes qui s'engagent à appliquer ses objectifs sur leur territoire (aide financière, conseils)
- « Cité de l'énergie » est un label phare du programme. D'ici 2010, 200 communes devraient en bénéficier

Autres programmes:

- SuisseEnergie pour les infrastructures (STEP, UIOM etc.)
- Association energho (collectivités publiques)
- RUMBA (administration fédérale)
- Agence de l'énergie pour l'économie (convention d'objectifs de réduction d'émissions de CO2 avec les gros consommateurs)



5. Perspectives énergétiques 2035



Elaboration des travaux, résultats

<http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00538/index.html?lang=fr>

http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00538/index.html?lang=fr&dossier_id=00852

- L'OFEN élabore des perspectives énergétiques à intervalles réguliers
 - Planifier la politique énergétique à long terme
 - Fixer des objectifs de protection du climat après 2010
 - Sécuriser l'approvisionnement en électricité au-delà de 2020
(arrêt des 1ères centrales nucléaires, fin des droits de prélèvement EDF)
- 2003: début des travaux d'élaboration des perspectives 2035
- L'OFEN étudie différents scénarios et options de politique énergétique avec l'aide de spécialistes
- Suivi des travaux par un forum composé de représentants des différents horizons politiques
- Résultats disponibles début 2007

http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00538/00540/index.html?lang=fr&dossier_id=01044

→ Base de réflexion pour le Conseil fédéral, le Parlement, les Cantons, les partis, les associations et le public



Avis très contrastés en matière de politique énergétique

- D'un côté:
 - Maintien du nucléaire
 - Aucune nouvelle taxe énergétique ou sur le CO2
- De l'autre:
 - Abandon rapide du nucléaire
 - Introduction de taxes véritablement incitatives sur les fossiles et le CO2
 - réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre.



6. Remarques finales



Remarques finales

- La loi sur le CO2 et le programme SuisseEnergie ont pour objectif principal de réduire d'ici 2010 les émissions de CO2 par rapport à 1990
- Cet objectif restera totalement hors de portée en l'absence de mesures d'économie d'énergie supplémentaires
- Malheureusement, le Parlement s'est jusqu'ici opposé à l'imposition d'une taxe CO2 véritablement efficace
- En Suisse, conformément au système de démocratie directe, le peuple a toujours le dernier mot
- Les restrictions de consommation d'énergie sont rarement populaires